

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 50 (1955)
Heft: 3-fr

Artikel: Allocution du Président Erwin Burckhardt
Autor: Burckhardt, Erwin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173553>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui compte dans la vie du peuple, et que les temps sont mûrs pour couronner par des dispositions fédérales les efforts des défenseurs du patrimoine national. Cette promesse fut le plus beau présent de la journée.

Les sept orateurs ayant su rester dans les limites qui leur étaient imparties, le reste du programme put se dérouler normalement. Se donnant pour la première fois à elle-même une représentation de théâtre populaire, la Ligue avait confié à Oscar Eberlé le soin de préparer une saynète de circonstance. Alertement enlevée par des acteurs lucernois, elle mit en scène des personnages allégoriques qui remercierent et comblèrent de vœux le père, frère et cousin Heimatschutz.

Puis ce fut une véritable fête alpestre. Groupes en costume, claqueurs de fouets, danseurs, jodleurs et chanteurs donnèrent libre cours à leurs talents, sous l'œil légitimement paternel d'un Heimatschutz fier de sa descendance. En pleine action, et comme s'il en avait soudain assez vu, le soleil se cacha. Des brouillards flottèrent. Des rumeurs inquiétantes grondèrent dans le lointain. Les drapeaux s'immobilisèrent à leur mât. Maint spectateur frissonna ou prit peur, ce qui provoqua une grande migration du côté de l'hôtel. Erreur regrettable, car au bout d'un quart d'heure les brumes s'en allèrent comme elles étaient venues. Mais le charme était rompu et, bientôt, acteurs et spectateurs se retrouvèrent autour des tables. Le crépuscule donna le signal du grand départ. On regagna la vallée, emportant de la fête un souvenir unanimement satisfait.

Les jours qui suivirent, la presse de tout le pays chanta les louanges du Heimatschutz, parla de ses réalisations, de sa marche ascendante, de la force morale qu'elle représente désormais dans le pays et avec laquelle il faudra compter. Nous avons respiré cet encens, nous avons tourné la page, et nous nous sommes remis au travail. Préparons dès maintenant un second demi-siècle digne du premier. – D'autres seront là pour en célébrer l'accomplissement.

C. B. [d'après Ernest Laur].

Allocution du Président Erwin Burckhardt

L'heure présente nous invite à penser avec une profonde gratitude à la centaine de citoyens réunis à Berne, le premier juillet 1905, pour fonder le Heimatschutz. Ce n'était pas la réunion de quelques dilettantes. La naissance de notre Ligue est due à une réaction qui s'était déjà dessinée; elle était motivée par une évolution qui menaçait de faire perdre à notre pays et sa forme et son âme. L'appel des fondateurs provoqua des milliers d'adhésions, et plusieurs sections régionales virent le jour. D'emblée la publication d'une revue fut assurée, dans laquelle le programme était exposé: il ne s'agissait pas seulement de la protection des sites urbains et des paysages, mais aussi de celle de la faune et de la flore; et tout autant il s'agissait d'appuyer ou de remettre en honneur les coutumes, les arts, les divertissements populaires hérités du passé, dans leurs formes particulières à chaque région, à chaque vallée.

Entreprise d'une ampleur redoutable. On mit en œuvre de multiples moyens: on opposa les bons aux mauvais exemples; on organisa des concours en grand nombre, qui devaient, en beaucoup de secteurs, présenter au



public et aux architectes des modèles recommandables, modèles qui souvent ne répondent plus au sentiment et au goût actuels, mais qui furent utiles, et exerçaient une heureuse influence dans cette époque où régnait une cruelle incohérence, une totale confusion des formes. L'activité des premières années culmina lors de l'exposition nationale de Berne en 1914, avec son village suisse, son comptoir de produits de l'art indigène authentique, et la représentation de pièces de théâtre en dialecte. En cette même année, prit naissance la société du théâtre du Heimatschutz bernois, ainsi que la coopérative pour la production d'objets-souvenirs de qualité, lesquels groupements furent englobés plus tard dans l'organisation plus puissante appelée Heimatwerk.

Dans le terrain préparé par le Heimatschutz on vit bientôt germer de nouvelles semences. La Ligue pour la Protection de la Nature, société sœur de la nôtre, fut constituée. Le souci que le Heimatschutz vouait aux costumes et aux coutumes aboutit à la création de la puissante Fédération nationale des costumes suisses. Plus récemment est née la ligue pour le Schwyzertütsch, puis l'association suisse pour le théâtre populaire. Tous ces groupements ont les uns après les autres déchargé le Heimatschutz d'une parcelle de son copieux programme.

Le développement industriel du pays, le rythme toujours croissant de la construction posaient de nombreux problèmes dont nos prédecesseurs ont mesuré à temps la gravité et qu'ils ont soumis à la discussion publique: la circulation dans et autour des vieux quartiers; le conflit de l'ancien et du moderne. Vinrent ensuite la protection des bords des rivières et des lacs et la lutte contre la pollution des eaux, deux points du programme auxquels l'opinion publique resta longtemps indifférente, mais dont l'importance aujourd'hui est universellement reconnue. Nous eûmes naturellement à batailler à propos des usines de forces hydrauliques. Le point de vue de la Ligue, du moins de ses chefs responsables, n'a jamais été négatif; en dépit des propos des gens qui l'accusaient d'une opposition systématique, elle a cherché, non à entraver l'industrie productrice d'électricité, mais à coopérer avec elle. Elle ne s'est dressée dans une attitude d'opposition que lorsque des beautés de premier ordre furent menacées. Et elle peut être fière d'avoir réussi à faire introduire dans la loi fédérale relative à l'utilisation des forces hydrauliques le paragraphe sur la protection des sites, qui a été invoqué au cours de l'affaire de Rheinau.

Grâce à nos sections – il convient de les en féliciter ici – les lois cantonales d'application du Code civil suisse contiennent des dispositions de protection des sites. En revanche nous n'avons pas réussi sur le plan fédéral à obtenir une telle loi. Toutefois un résultat point négligeable fut atteint quand, en 1936, le conseiller fédéral Etter créa la Commission fédérale des monuments et des sites, comme organe consultatif. Les principes du Heimatschutz étaient ainsi officiellement reconnus et sanctionnés. Ce progrès de notre cause dans le domaine fédéral eut sa répercussion dans les cantons, où la législation de protection gagna peu à peu du terrain.

Plus les buts et le programme du Heimatschutz pénétraient et s'enracinaient dans la conscience du peuple suisse et inspiraient les autorités, plus se faisait cruellement sentir l'absence et de moyens financiers et d'un secrétariat permanent. Ce n'était pas drôle de partir en guerre sans argent et de jouer les prophètes. De par un président, trop tôt disparu, Ariste Rollier, cent mille francs avaient été alloués à notre Ligue, prélevés sur la collecte de la fête nationale de 1933, et cette somme avait alimenté notre caisse centrale qui put dès lors, ici et là, distribuer quelques subsides. Mais l'heure était venue de créer le bureau central dont nous avions un si urgent besoin. Ce fut le mérite du successeur de Rollier, Gerhard Böerlin, de le faire, et de confier à Ernest Laur la direction de notre secrétariat.

Avec cette solide armature la Ligue prospéra derechef, des sections qui dormaient se réveillèrent. Des forces nouvelles donnèrent leur concours au Comité central. La revue fut habillée de neuf, et prit un nouvel essor. Un bureau d'étude fut financé d'abord par la Confédération; bientôt il se transforma en un office de conseils techniques en matière de construction, créé et payé par nous-mêmes. La Fondation Pro Helvetia, née en 1939, nous accorda généreusement sa collaboration. Les crédits dont elle disposait dans la ligne du Heimatschutz assurèrent à nos efforts une pleine efficacité. Enfin, il y a de cela exactement dix ans, une nouvelle phase s'ouvrait avec la première vente de l'Ecu d'or qui permit le sauvetage du lac de Sils. A cet événement mémorable est lié le nom du chef du bureau fédéral de rationnement M. A. Muggli, dont l'appui fut déterminant et auquel va notre gratitude.

Dès cette date la vente de l'Ecu d'or devint une institution annuelle et assura des ressources importantes aux deux ligues sœurs du Patrimoine national et de la Protection de la Nature. La vente est organisée par notre secrétariat central, qui a ainsi acquis une plus grande autonomie. Avec ces moyens nouveaux, la Ligue a intensifié son action, en particulier dans le sens de la protection et de la restauration des monuments du passé. La Ligue de la Protection de la Nature elle aussi a pu déployer une activité plus grande. Un fonds commun a servi à des entreprises d'une importance véritablement nationale: l'achat des îles de Brissago et des forêts de la Maloya, l'aménagement du sommet du Righi. Quelques chiffres ont leur éloquence: en neuf ans, l'Ecu d'or a procuré à la Ligue du Patrimoine un million et demi, à la Ligue pour la Nature un million, au fonds commun six cent mille francs. Les sommes affectées par notre comité central et par les sections cantonales à la conservation de monuments du passé et à des activités d'ordre culturel se montent à un million trois cent mille francs.

En 1905, la Ligue du patrimoine national était un mouvement qui, par la parole et par la presse, alertait et admonestait une opinion publique qu'il fallait gagner. Cinquante années ont passé; elle est devenue une association fortement organisée, capable, dans toutes les régions du pays, de montrer ce qu'elle a accompli. Le mérite des pionniers du Heimatschutz est d'avoir embrassé et poursuivi toutes les tâches, jusqu'au jour où des groupements nouveaux ont déchargé la Ligue de l'une puis d'une autre. Les deux domaines essentiels auxquels nous nous vouons sont la protection et la restauration des monuments du passé d'une part, et la protection du paysage de l'autre. Nos prédecesseurs du reste ont eu dès l'origine ces mêmes préoccupations.

Toutefois, au cours des vingt dernières années surtout, nous avons toujours mieux compris et admis que l'évolution, qui atteint nécessairement toutes les activités humaines, se manifeste aussi dans l'art de bâtir. Aujourd'hui cet art, qui dispose de nouvelles techniques, a ses lois propres, lesquelles entraînent l'abandon de beaucoup des usages et des formes traditionnels. Au débat qui s'est institué, et qui se poursuit, notre rôle est de participer; c'est aussi notre droit. Et c'est notre devoir de faire front contre la banalité, la facilité et la médiocrité. Mais, lorsque, dans les recherches des ingénieurs et des urbanistes, se révèle une vraie force créatrice, nous serions coupables si nous ne lui rendions pas justice. Le refus du moderne n'est donc pas notre mot d'ordre. Il s'agit, comme le professeur P. Meyer l'a exposé dans le dernier fascicule de notre revue, de trouver les voies et moyens pour que le moderne s'allie, s'accorde avec l'ancien. Nous acceptons ce fait évident qu'il y a une différence fondamentale entre le vieux et le neuf. Aux yeux de certains, le fossé, mieux l'abîme, qui sépare le passé et l'avenir peut paraître infranchissable. Il ne l'est pas; il ne le sera pas si les responsables des grands travaux techniques de l'heure ont conscience du respect dû au patrimoine

commun, et s'ils ne perdent jamais le sens des rapports entre l'ensemble et les parties. A cette condition seulement l'insertion du neuf dans le vieux, ou à proximité du vieux, pourra s'opérer sans dommage. Quand il s'agit, non de protéger les monuments du passé, mais de juger des créations nouvelles, c'est de ce point de vue, c'est sur cette donnée fondamentale qu'il convient, en tout lieu, et surtout dans nos villes, où les problèmes que pose leur accroissement sont les plus aigus, de fonder et de formuler notre jugement. Il en va de même partout où sont à l'étude des projets de nouveaux moyens de communication, autoroutes, téléphériques, etc.

L'allure à laquelle s'opère présentement l'équipement technique de notre patrie est extraordinaire. Des mesures d'ensemble s'imposent; il est urgent de les prendre. Sinon, ce qui nous reste en fait de monuments du passé, les plus beaux paysages de la Suisse seront en danger. L'affaire de Rheinau a ouvert les yeux même de ceux qui étaient aveugles. L'opinion est inquiète. Aussi le Parlement a-t-il récemment, par le moyen d'une motion, chargé le Conseil Fédéral d'étudier l'introduction dans la constitution d'un article de protection des beautés naturelles. Notre Ligue, vingt ans après l'insuccès de la tentative de légiférer au fédéral sur ces matières, ne peut que se réjouir de ce pas en avant. Beaucoup d'eau coulera sans doute encore sous les ponts avant le jour où la mesure aujourd'hui amorcée produira ses effets. Cette perspective toutefois nous encourage à poursuivre énergiquement le bon combat de la protection de tous nos trésors, par notre propagande d'abord et toujours, en stimulant d'autre part les communes et les cantons à user de leurs pouvoirs dans ce sens, enfin par nos propres moyens. Souvenons-nous du lac de Sils! Souvenons-nous des autres œuvres menées à chef grâce à l'Ecu d'or, en commun avec la Ligue de la Nature, et n'hésitons pas à en accompagner de nouvelles.

En vérité nous avons un riche programme. De nombreuses tâches, plus ou moins grandes, nous attendent, dont certaines nous coûteront plus de soucis et de peines qu'elles ne nous apporteront de gloire et de popularité. Soyons audacieux, et le succès nous sourira. C'est dans la joie que nous célébrons la fête de ce jour, résolus à servir sans défaillance, demain comme hier, notre peuple et notre chère patrie.

(Traduit de l'allemand par L. G.)